

Surveillance d'un traumatisme crânien

Tout traumatisé du crâne amené au Service des Urgences a subi un examen clinique par le médecin des Urgences à la recherche de signes de lésions intracrânielles.

Les hématomes («bosses»), ecchymoses («bleus») ou écorchures sont complètement bénins et ne nécessitent aucune exploration complémentaire (AUCUNE RADIOGRAPHIE N'EST NÉCESSAIRE).

Le médecin propose une radiographie du crâne si l'examen clinique lui fait évoquer la possibilité d'une fracture et dans ce cas uniquement. Une fracture simple du crâne ne pose en règle générale aucun problème particulier.

Les risques sont essentiellement dus à un possible saignement intracrânien pouvant être très grave. Habituellement, en l'absence de perte de connaissance dûment authentifiée le risque de complications est faible. On évite les complications en confiant aux parents la surveillance à domicile de l'enfant victime d'un traumatisme crânien bénin pendant environ 24 heures.

Situations à risque chez un traumatisé du crâne

Une perte de connaissance authentique quelle qu'en soit la durée

Chute d'une hauteur supérieure à 2m.

Présence de signes neurologiques d'emblée (pupilles de taille différente, somnolence anormale, vomissements répétés et continus, comportements «bizarres» persistants), coma.

Saignements en provenance de l'intérieur de l'oreille.

Consignes de surveillance d'un traumatisé du crâne bénin

La surveillance d'un enfant victime d'un traumatisme crânien bénin se poursuit pendant environ 24 heures, avec réveil de l'enfant toutes les 3 heures la première nuit. Cette surveillance s'arrête si après 24 heures aucun des signes suivants (ou tout autre signe anormal) n'est apparu.

Troubles de la conscience ou du comportement : somnolence anormale, attitude bizarre persistante.

Vomissements répétés et faciles (un ou deux vomissements sont habituels chez un enfant qui se cogne la tête).

Troubles neurologiques : pupilles de taille différente, convulsions, paralysie d'un membre.

En cas de vomissements répétés

En cas de somnolence anormale

En cas de signes neurologiques pathologiques

Conduite à Tenir (que faire si l'un des signes apparaît)

Ne pas s'affoler, garder son sang-froid pour éviter les «suraccidents» liés à la panique.

Prévenir le Médecin qui l'a vu afin de préparer l'accueil de l'enfant.

Si l'enfant est inconscient le médecin vous dira d'appeler le 15 (SAMU) pour un transfert médicalisé.

Ramener immédiatement l'enfant au Service des Urgences s'il est conscient.

Pendant le trajet, le laisser en position assise s'il est conscient ou le mettre sur le côté s'il devient inconscient, ne pas conduire trop vite, respecter le code de la route.

Urgences Polyclinique Le Languedoc 24H/24

Docteurs AUGER, CHARRASSE, DELAYGUE

04 68 65 33 53

Avenue de la Côte des roses 11100 Narbonne